

p 175-179

de l'architecture moderne et contemporaine  
de Wallonie

## QUAREGNON

### *L'hôtel communal*

Dans sa conception de départ, l'hôtel communal de Quaregnon correspond à un programme couvrant un large éventail de fonctions. Sur trois niveaux, on devra en effet y trouver les locaux nécessaires à la police et au garage communal (nécessairement en rez-de-chaussée), les salles de réunion et bureaux ordinairement affectés au fonctionnement d'une administration communale et, enfin, une salle de spectacle de grande envergure. Divers composants architecturaux devront en outre faire du bâtiment un signal nettement affirmé en même temps qu'un point de repère fort pour un large secteur du bassin de la Haine à l'ouest de Mons. Le programme ne se limite pas en effet aux fonctions. Il englobe une série de visées à caractère symbolique qui se traduiront notamment par la présence de balcons et l'adjonction d'un haut campanile latéral.

Sur cette base, le travail de l'architecte constituera une synthèse qui traduit de manière spectaculaire l'adhésion de ce dernier aux modèles esthétiques d'une époque qui n'a laissé qu'un petit nombre de témoins de cette ampleur en région wallonne.

Sur le fond, l'hôtel communal de Quaregnon rejoint à cet égard le projet du monumental hôtel de Ville de Charleroi (présenté dans ce volume) dont la construction n'est antérieure à celle qui nous intéresse ici que de quelques années (gros-œuvre inauguré le 26 mai 1934). D'un côté comme de l'autre, les fonctions s'imbriquent étroitement et traduisent la même volonté de doter la communauté locale d'un équipement susceptible de faire face à un large ensemble de besoins collectifs. Comme le nouvel hôtel de Ville de Charleroi, l'hôtel communal de Quaregnon, pareillement situé en un lieu symbolique de l'histoire industrielle et ouvrière, associera les fonctions administratives et culturelles, faisant du service public un outil dépassant largement la conception « technico-administrative » parfois dominante dans certaines réalisations ultérieures. Se définissant de cette manière, l'hôtel communal de Quaregnon, malgré son esthétique engagée et résolument moderniste, apparaît paradoxalement comme une œuvre largement marquée par les acquis et les choix morphologiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

Malgré les apparences, le plan et les élévations de l'architecte seront largement influencés par le choix du béton armé pour la structure de base de la bâtisse. Celle-ci est entièrement polarisée autour d'un volume central de cinq travées aisément identifiable de l'extérieur (grandes ouvertures verticales associées à des structures rappelant la colonnade classique). Par des effets de décrochement (léger en avancée, plus marqué dans son élévation), ce volume s'individualise nettement et matérialise l'axe de symétrie de l'ensemble de la bâtisse. L'escalier monumental, en se limitant à ce corps central, en renforce l'expression. Mais c'est le percement monumental des cinq travées de la façade qui constitue la composante la plus manifeste et la plus expressive de ce volume médian. Au point de rejeter dans l'ombre et en retrait (tant, d'ailleurs, sur le plan vertical que sur le plan horizontal) les volumes qui lui sont symétriquement annexés. Pratiquement invisible au regard, sauf pour qui le découvre de loin, un couronnement surplombe le parallélépipède et reproduit vers le haut la déclinaison des volumes qui se découvre latéralement.

A l'intérieur, le volume central intègre trois niveaux sur lesquels se concentre de même l'essentiel de la recherche monumentale. Dépassant largement le niveau du sol, les caves sont accessibles de plain-pied vers l'arrière de la construction.

Le « rez » (en réalité près de 2 m au-dessus du niveau du sol du côté de la façade principale) est conçu à partir d'un hall central intégrant aux quatre angles des espaces fermés (bureaux) et sur le pourtour

duquel s'organisent trois axes de pénétration. Les espaces fermés permettent en réalité de reprendre un cadre de poutres de béton qui quadrillera et rigidifiera le sol d'une grande salle occupant la totalité de l'étage. Des trois axes de circulation accessibles à partir du hall du rez se détache évidemment un axe de symétrie traité dans la perspective d'un vaste escalier monumental conduisant en trois volées vers l'étage. Une lumineuse verrière éclaire la cage d'escalier et correspond, à l'arrière de la construction, à un important décrochement rappelant, à l'instar de ce qui se découvre en façade avant, quoique selon un principe très différent, le caractère dominant du volume central. Moins affirmés, les axes latéraux conduisent dans les ailes « basses » du monument. C'est autour de ces axes que se groupaient initialement – et continuent pour une large part à se grouper – les principaux bureaux des édiles et des fonctionnaires communaux... sans oublier la salle du Conseil (en même temps salle des Mariages) à l'extrémité gauche de la construction en regardant la façade principale. Des aménagements récents ont élargi ces axes latéraux et donnent une ampleur accentuée à l'espace d'accueil et de circulation qui forme le cœur de la bâtisse.

À l'étage, l'escalier aboutit à un dégagement qui présente la particularité de se prolonger en encorbellement de part et d'autre du volume accostant vers l'arrière le parallélépipède central et abritant la cage d'escalier. Cet encorbellement repose évidemment sur le recours à la technique des poutres de béton. De cette manière, un long couloir jouxte la face arrière de la grande salle de spectacle qui monopolise la totalité de l'étage. De cette manière également, la surface utilisable à l'étage est globalement plus importante que la surface disponible au rez. Ce qui a pour effet de donner à la « salle des fêtes », malgré sa situation à l'étage, des dimensions optimales, et cela tant en longueur qu'en largeur et qu'en hauteur. Considérée sous cet angle, la « salle des fêtes » apparaît comme le couronnement de l'édifice dont elle consomme finalement près de la moitié du volume. À l'heure actuelle, une partie de cette salle (correspondant à l'ancien balcon) a été cloisonnée et abrite un ensemble de bureaux et la salle de réunion du collège échevinal. Un couloir y a été maintenu qui conduit vers le campanile notamment utilisé comme issue de secours.

De loin, c'est évidemment ce haut campanile qui signale l'hôtel communal de Quaregnon. Sa situation à l'angle des voiries et à l'entrée de la place accentue son allure élancée. De même d'ailleurs que les hauts percements verticaux qui éclairent ses différentes faces et que les colonnes engagées qui montent d'un trait du rez-de-chaussée jusque pratiquement le sommet de la tour. Le couronnement, de plan plus serré, qui forme le sommet la tour abrite le carillon et étire encore une perspective qui se perd vers le ciel.

L'hôtel communal de Quaregnon a été conçu comme un îlot entièrement détaché fermant l'un des côtés de la place. Il peut donc être perçu sous tous les angles et sur toutes ses faces. Du point de vue des matériaux, des décors et des percements, une uniformité de traitement règne sur les quatre côtés du quadrilatère bâti. À cet égard, les principes mis en œuvre sont simples. Deux matériaux dominent largement : la pierre bleue est utilisée de manière exclusive pour l'ensemble du soubassement (escalier monumental compris) et donne à la bâtisse une impression de solidité et d'enracinement. La référence à la tradition est évidemment perceptible à travers ce caractère. La même pierre est utilisée pour les six colonnes qui rythment les percements de la partie centrale de la façade ainsi que pour celles qui cantonnent le campanile. Un écho particulièrement heureux se trouve ainsi introduit entre la façade du volume principal et le volume de la tour latérale. Ce qui présente en outre l'intérêt de rompre le monolithisme et la trop grande symétrie du volume de base (si l'on considère celui-ci en en détachant le campanile). Outre ces deux fonctions, la pierre est encore utilisée, et de manière purement fonctionnelle cette fois, aux seuils et linteaux des baies en même temps que pour les couvre-murs légèrement débordants qui donnent une touche d'achèvement et d'uniformité à l'ensemble des volumes de la bâtisse. Deux plaques commémoratives en pierre bleue apparaissent de part et d'autre du volume central et rappellent par divers symboles les appartenances historiques et administratives de la localité en même temps que l'explication étymologique de son nom et la date d'achèvement du bâtiment.

L'autre matériau est la brique. Le choix d'une brique de couleur jaune correspond évidemment à une volonté de différenciation par rapport à la terre cuite traditionnelle de la région. En ce sens, le monument public se doit de se détacher de son environnement. Il s'en distingue ainsi non seulement par ses volumes mais également par un matériau inaccoutumé et immédiatement perceptible comme « moderne ». On remarquera à cet égard que cette même brique a été utilisée pour les bâtiments voisins de la poste – qui témoigne d'ailleurs de choix architecturaux du même type – ainsi que pour diverses constructions récentes

encadrant la place de Quaregnon. Même si le projet de concevoir une place entièrement homogène reste inabouti et incomplet, l'hôtel communal de Quaregnon éveille un ensemble d'échos dans son environnement immédiat et traduit un projet qui dépasse largement son seul volume. Le tout rappelle la présence à la genèse de l'hôtel communal de Quaregnon d'un vaste projet évoqué de la manière suivante dans un document d'époque : *le programme de réforme urbanistique, prévu par l'Orec et qui se réalise progressivement, portait sur l'épuration du sous-sol, la correction et l'endiguement du « Richon » et du « Rieu du Cœur », la lutte contre les inondations périodiques, la reconstruction des mauvaises routes, la suppression de près de 800 taudis, la construction de 400 à 500 maisons ouvrières rationnelles, la construction d'une maternité intercommunale, d'un béguinage pour vieillards, d'une plaine de jeu avec piscine, l'édification enfin d'une maison communale qui soit vraiment un centre civique, d'une église en matériaux durables, d'écoles correctes et qui répondent à des principes bien modernes.*

A côté de la pierre bleue hennuyère et de la brique jaune, un troisième matériau s'exprime dans la physionomie de l'hôtel communal de Quaregnon. Il s'agit du béton. On observera toutefois que sa place est davantage dans les structures cachées de la bâtisse que dans ses aspects immédiatement visibles. Tout au plus perçoit-on une modeste utilisation du béton dans les cinq balcons qui marquent en façade la séparation entre le rez et l'étage. Et, de manière plus structurelle, à la base des encorbellements qui caractérisent la façade arrière. A l'œil attentif, le béton apparaîtra encore dans les poutres qui couvrent le grand hall d'accueil et dans la structure de l'escalier qui forme le noyau du campanile. Des photographies anciennes permettent de retrouver l'aspect des grandes poutres qui supportent la couverture de la salle des Fêtes. Évidemment toujours en place, ces poutres sont masquées aujourd'hui par un faux-plafond qui couvre l'ensemble de la salle.

Synthèse du programme architectural retenu, du choix des formes et des structures et de la sélection des matériaux, la façade principale de l'hôtel communal de Quaregnon apparaît enfin dans toute son expressivité. Solidement campée sur un soubassement de pierre bleue, cette façade manifeste d'abord la sérénité et l'assurance d'une symétrie scrupuleusement respectée. Des volumes verticaux se juxtaposent en adoptant des hauteurs qui vont décroissant du centre vers les périphéries. Ces volumes l'emportent largement sur l'expression des niveaux intérieurs. Le volume central est, de loin, le plus nettement affirmé. Il monopoliserait évidemment le regard s'il n'y avait la perspective du campanile à l'extrémité droite du monument. Plus ou moins consciemment inspirée par l'esthétique paladienne, la colonnade tend à unifier dans un même mouvement le rez et l'étage. Un alignement de petits balcons intercalés tend au contraire à rappeler la présence de deux niveaux intérieurs en même temps qu'il permet de distinguer une batterie d'accès au rez et de portes-fenêtres à l'étage. Le grand escalier colle de manière précise à ce volume et en accentue l'aspect monumental. Il solennise le rapport entre la place publique et le « centre civique ».

Formant contraste avec ce volume central, deux petits volumes encadrent directement ce dernier. Le contraste venant en l'occurrence de la grande économie de percement qui règne à ce niveau en même temps que du léger retrait des volumes et de leur moindre hauteur. Les « ailes » du monument accentuent encore ces deux derniers caractères mais réintroduisent, pour des raisons évidentes de confort intérieur, de larges et hautes baies traitées avec une grande économie de formes et de moyens. Tout en appuyant le volume central, les volumes latéraux évitent de rivaliser avec lui et lui gardent l'essentiel de la « vedette ».

L'impact visuel important du campanile a déjà été souligné. Traité dans une perspective très nettement verticalisante, il apporte une indéniable note de légèreté à l'ensemble de la réalisation.

D'allure résolument moderne, tant dans ses structures et ses formes que dans ses matériaux, l'hôtel communal de Quaregnon n'en demeure pas moins l'expression d'une grande fidélité à la tradition formelle des hôtels de ville classiques dont la multiplication marqua la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Tous les caractères traditionnels se retrouvent ici avec une singulière présence. Retenons à cet égard la symétrie du volume avec accentuation de la travée centrale, la distinction entre un rez consacré pour l'essentiel à une aire de passage et un étage destiné à abriter une grande salle (même si celle-ci ne coïncide pas avec la salle du Conseil), la présence d'un campanile élancé, sans oublier ce bouquet de détails qui font un hôtel de Ville traditionnel : escalier monumental, balcon axial à l'étage, dispositif soutenant la hampe du drapeau, horloge et carillon sur le « beffroi », plaques symboliques ou commémoratives, enfin, jouxtant l'entrée.

Comme on a pu le percevoir à diverses reprises, l'édification de l'hôtel communal de Quaregnon est considérée comme le couronnement d'une politique et l'expression non seulement d'options esthétiques et de choix architecturaux mais aussi d'une philosophie qui engage l'ensemble du cadre du vie, à une

époque dont on n'oubliera pas qu'elle est dominée par une crise économique d'une extraordinaire ampleur et par les échos de plus en plus insistants du cliquetis des armes.

A l'entrée de l'édifice, une plaque gravée rappelle que *Cet hôtel communal a été bâti en 1938...* et immortalise les noms de l'architecte Eugène Bodson et de son collaborateur M. Lhoir ainsi que celui de l'entrepreneur Jean Leturcq. Une autre inscription signale que *Le 16 avril 1939, ce bâtiment destiné aux services administratifs de la commune a été inauguré par MM. Van Mol Henri, gouverneur du Hainaut, Delattre Achille, ancien Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale* et une série d'autres personnalités. Une dernière inscription précise que *Le 16 avril 1939, le conseil communal a pris possession de cet édifice...* Ajoutons que le projet définitif exécuté par l'architecte Bodson ainsi que le devis correspondant, d'un montant de 1.513.322 francs, avaient été approuvés en séance du Conseil communal du 20 novembre 1935. L'ouverture des soumissions ne s'était faite que le 13 août 1937 et la pose de la première pierre avait eu lieu le 18 octobre suivant. Quant à la réception provisoire, elle était intervenue, après 16 mois de travaux de gros-œuvre, le 2 février 1939.

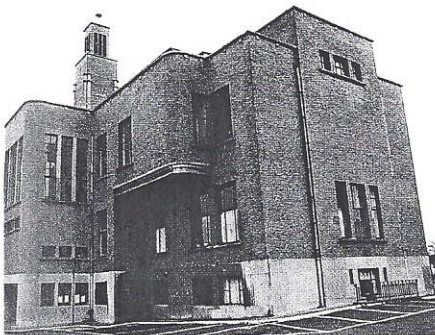
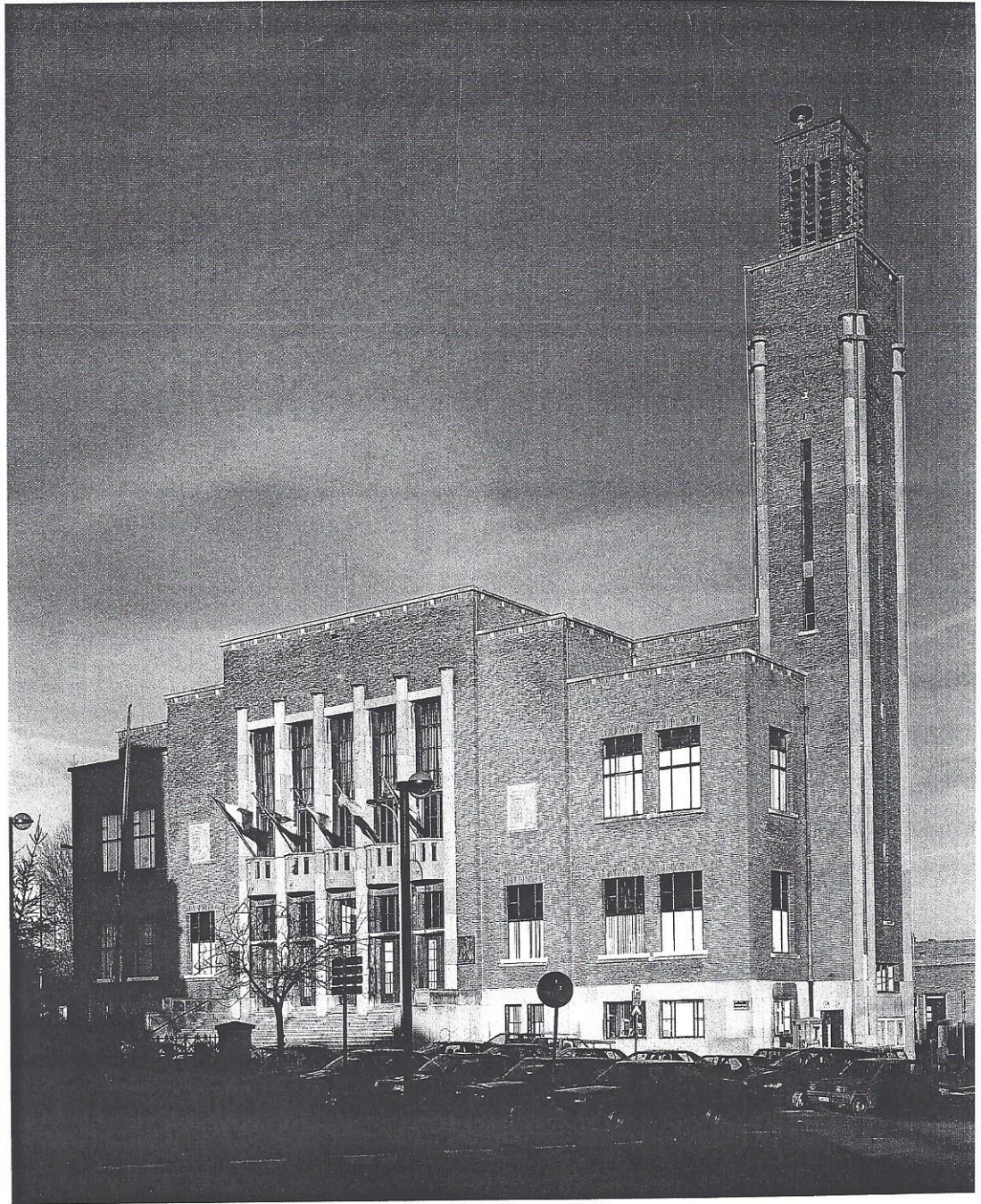
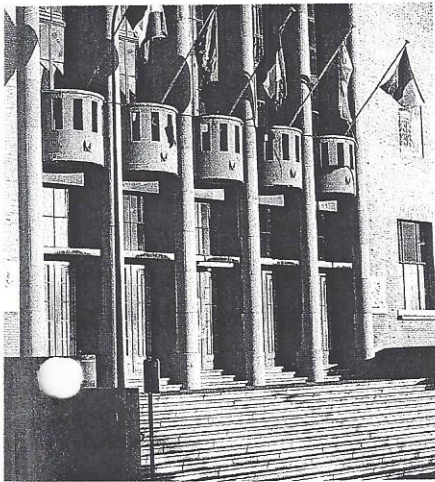
L'aspect et l'environnement de l'hôtel communal de Quaregnon ne sont donc pas le fait du hasard mais le résultat d'une volonté politique franchement affirmée et d'un projet de grande ampleur. A ce titre, le monument reste le symbole d'un moment de l'histoire des faits et des mentalités autant que de l'évolution des idées en matières d'architecture et d'urbanisme.

Gérard BAVAY

#### **Bibliographie**

BAVAY G., 1995. Hôtels de ville et maisons Communales, une architecture spécifique. In : *Hôtels de ville et maisons communale en Hainaut du Moyen Age à nos jours*, cat. expo., Bruxelles, p. 107-128.

CASTIAUX Y., 1995. Les maisons communales de Quaregnon. In : *Hôtels de villes et maisons communales en Hainaut du moyen âge à nos jours*. Mouscron (Monographies), p. 183-187.



Détail de la façade principale. Photo G. Focant, DPat, © MRW.  
Vue arrière de l'hôtel de Ville.

Façade principale. Photo G. Focant, DPat, © MRW.